

ACTION URGENTE

HUSSAIN JAWAD CONDAMNÉ, SES ALLÉGATIONS DE TORTURE IGNORÉES

Le défenseur bahreïnite des droits humains Hussain Jawad a été condamné par contumace à deux ans de prison. L'enquête sur ses allégations de torture est close. Il ne vit plus à Bahreïn.

Hussain Jawad, président de l'Organisation européenne-bahreïnite pour les droits humains, a été condamné par contumace à deux ans de prison le 15 décembre par un tribunal de première instance de la capitale, Manama. Il a été reconnu coupable d'avoir « collecté et reçu sans autorisation de l'argent en provenance de Bahreïn et de l'étranger en vue de soutenir et de financer des groupes subversifs », sur la base de déclarations de la police et d'« aveux » qui, d'après ce qu'il a déclaré à Amnesty International, lui ont été extorqués sous la torture par des agents de la Direction des enquêtes criminelles.

Hussain Jawad a nié les accusations portées contre lui et expliqué au juge qu'il avait été obligé d'« avouer » ces charges et avait été pris pour cible en raison de son travail en faveur des droits humains. Il vit désormais en dehors de Bahreïn.

Hussain Jawad a été libéré sous caution le 19 mai après avoir passé plus de trois mois en détention. Il a raconté à Amnesty International que durant son interrogatoire à la Direction des enquêtes criminelles, des agents l'ont soumis à diverses formes de torture et de mauvais traitements : ils lui ont notamment bandé les yeux et menotté les mains derrière le dos, l'ont empêché d'utiliser les toilettes, lui ont asséné des coups de poing et de pied sur l'arrière de la tête, sur les hanches, le dos et les jambes, et l'ont menacé de sévices sexuels. Ils l'ont interrogé sur son travail en faveur des droits humains et sur ses relations et ses rencontres avec plusieurs organisations de défense des droits humains, dont Amnesty International.

Le 23 février, Hussain Jawad a été interrogé à propos de ses allégations de torture par l'Unité d'enquête spéciale. Il a alors déclaré qu'il avait été torturé et que des agents l'avaient menacé de recommencer si jamais il revenait sur ses « aveux ». L'Unité d'enquête spéciale a également interrogé son épouse au sujet de ces allégations le mois suivant. Cependant, Hussain Jawad a appris que cette Unité avait clos l'enquête en raison du manque de preuves.

Il est actuellement jugé dans le cadre d'une autre affaire pour avoir « critiqué les institutions gouvernementales », « insulté le drapeau et le symbole du pays », « essayé de troubler l'ordre public » et participé à un « rassemblement illégal ».

Hussain Jawad a déclaré qu'il était très attaché au travail et au soutien des membres et des sympathisants d'Amnesty International qui défendent les droits fondamentaux partout dans le monde. Sans ce soutien, a-t-il ajouté, les défenseurs des droits humains n'obtiendraient jamais justice dans leur propre pays.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Amnesty International va continuer de surveiller la situation de cet homme. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 34/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde11/1066/2015/fr/>.

Nom : Hussain Jawad
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 34/15, MDE 11/3127/2015, 22 décembre 2015

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

